

# La Trinité-sur-Mer. Travaux sur le port : la préfecture donne son autorisation environnementale

La préfecture du Morbihan a donné, par arrêté en date du 20 décembre 2022, l'autorisation environnementale attendue par la Compagnie des ports du Morbihan pour lancer les travaux au port de La Trinité-sur-Mer.



La préfecture du Morbihan a donné l'autorisation environnementale attendue par la Compagnie des ports du Morbihan pour lancer un programme de travaux, à La Trinité-sur-Mer. | ARCHIVES THIERRY CREUX / OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Publié le 06/01/2023 à 17h48

[Écouter](#)

La préfecture du Morbihan a donné, [par arrêté en date du 20 décembre 2022](#), l'[autorisation environnementale](#) attendue par la Compagnie des ports du Morbihan pour les travaux au port de [La Trinité-sur-Mer](#).

Avec pour objectif la modernisation de cet équipement, le programme soumis à autorisation porte notamment sur le môle Tabarly : protection de la darse Bich (zone sud du port). Ainsi que, zone nord du port, un ensemble d'opérations darse de la Grassenne, de Kerisper et terre-plein technique, dont son extension et une mise aux normes de l'aire de carénage (installation d'un poste fixe pour eaux noires et eaux grises).

Les travaux de dragage du port reçoivent aussi le feu vert, pour un volume prévisionnel à extraire d'environ 14 200 m<sup>3</sup>. Des analyses des sédiments doivent être menées avant lancement du dragage. Un barrage anti-matières en suspension ou dispositif équivalent sera déployé pendant le chantier. Il est également précisé qu'un suivi microbiologique et chimique sur huîtres sera mis en place

UPPM revue de presse